

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'habitat urbanisme et la ville
Et l'aménagement de territoire
Office de promotion et de gestion
Immobilière de Médéa

N° :/DG/2026

MEDEA LE :

MISE EN DEMEURE N° 01

■ **Mise en demeure n° 01 est adressée à:**

L'Entreprise de Travaux de Bâtiments * CHARGI MOHAMED AMINE *, domiciliée au Cité 1^{er} novembre. Bungalow n09 commune El Berrouaghia -Médéa -, titulaire du marché, pour la réalisation de 30 logements+VRD à EL-OMARIA ,(Programme 1000 logts LPL 2024 – 2er tranche complémentaire) approuvé par le Maître de l'Ouvrage le 26/05/2025 visa N°68/2025.

- Vu le marché n° 68/2025 en date du 26/05/2025. Le projet pour la réalisation de 30 logements+VRD à El-Omaria ,

- Suite à l'ordre service n° 87/2025 en date du 20/08/2025.

■ **L'Entreprise est Mis en demeure pour :**

- approvisionner le chantier par matériaux de construction avec l'actualisation du planning d'exécution en fonction des travaux et délais d'exécution restants.

- renforcer le chantier en moyens humains qualifié et accélérer le rythme des travaux. Et Travailler sur un système (3*8) conformément à l'instruction ministérielle et aux clauses du marché approuvé.

- Pour ce faire, un délai de soixante – douze (72) heures est accordé à cette entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale. Et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. Pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévus par la réglementation en vigueur seront mises en œuvre.